

Provins, le vendredi 3 avril 2020



**Lycée Polyvalent  
Thibaut de Champagne**



3 Rue du Collège  
77160 PROVINS

Mèl :

[ce.0770942f@ac-creteil.fr](mailto:ce.0770942f@ac-creteil.fr)

Tél :

01.64.00.33.33

Fax :

01.64.00.45.37

Site internet :

[lyceethibautdechampagne.com](http://lyceethibautdechampagne.com)

Objet : affectation post seconde GT

Madame, Monsieur,

Dans les circonstances actuelles, nous ne sommes pas en mesure de fonctionner via les professeurs principaux pour les procédures d'affectation post seconde.

En conséquence, vous trouverez en pièce jointe de ce mail ou du message pronote différents documents (qui seront aussi disponibles sur le site du Lycée :

<http://lyceethibautdechampagne.com/>).

- D02: pour les élèves de seconde GT qui souhaitent s'orienter en première technologique (remplir la case du haut du formulaire en cochant la filière souhaitée), une ré-orientation en filière professionnelle ou un redoublement (tableau du bas).
- D03: pour les élèves de seconde GT qui souhaitent s'orienter en première générale avec des enseignements de spécialité qui ne sont pas proposés au Lycée Thibaut de Champagne.
- D04: pour les élèves souhaitant s'orienter en première STAV.

Une notice explicative vous est aussi fournie en pièce jointe.

Les élèves de Seconde Générale souhaitant s'orienter en Première Générale avec des enseignements de spécialité enseignés au Lycée Thibaut de Champagne n'ont pour l'instant aucun document à remplir. Le choix des spécialités se fera sur la fiche navette orange ultérieurement. Vous pouvez pour l'instant la conserver.

Ces documents (fiche D02-D03-D04) sont à retourner au lycée, **sous format papier obligatoirement**, accompagné du justificatif de domicile et de la fiche dialogue signée (feuille orange), **pour le 11/05/2020 dernier délai**. **Aucun retour par mail ou pronote ne sera pris en compte**. Le dossier peut être envoyé par la poste, déposé dans la boîte aux lettres du Lycée ou remis au retour des élèves dans l'établissement, si celui-ci a lieu avant le 11/05.

Les professeurs principaux pourront répondre à vos questions par pronote. Cependant, la période des vacances scolaire commençant, nous vous remercions de faire preuve de patience dans le retour des réponses.

En vous remerciant pour votre collaboration, bien cordialement

La Direction